



146

11 mai 1953

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION - Constitution d'un fond européen d'entr'aide communale sous l'égide du Conseil de l'Europe entre les collectivités locales des pays membres pour assurer, dans l'avenir, une aide financière immédiate et efficace à toute commune d'Europe frappée par une calamité.

Demande d'inscription a l'ordre du jour de la session¹

déposée par M. EBUZZIYA et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée,

Considérant la nécessité d'assurer dans l'avenir une aide financière immédiate et efficace à toute commune d'Europe frappée par une calamité naturelle comme viennent de l'être récemment des centaines de communes néerlandaises, britanniques, belges et turques;

Considérant l'intérêt qu'il y a, pour la cause de l'unité européenne, à démontrer à la population des pays membres la solidarité étroite qui existe entre toutes les collectivités locales de l'Europe,

Décide d'inscrire à son ordre du jour la question suivante :

« Constitution d'un fonds européen d'entr'aide communale sous l'égide du Conseil de l'Europe entre les collectivités locales des pays membres pour assurer, dans l'avenir, une aide financière immédiate et efficace à toute commune d'Europe frappée par une calamité »

et charge sa commission spéciale des Affaires communales et régionales d'étudier le problème et de faire rapport à l'Assemblée.

Signé (voir au verso)

1. Voir 5^e Session, 1953 : 10^e séance, 13 mai 1953 (inscription à l'ordre du jour et renvoi à la commission spéciale des Affaires communales et régionales).



Signé:

ALTMAIER
BONDEVIK
BOWDEN
CHABAN-DELMAS
DI GIOVANNI
DICKSON
EBÜZZIYA
EDERT
SCHMAL
SMITHERS